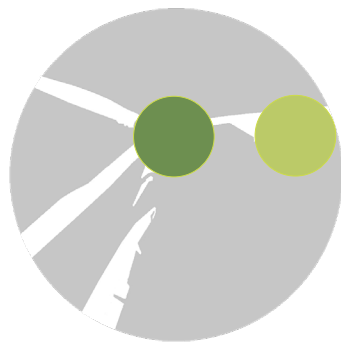




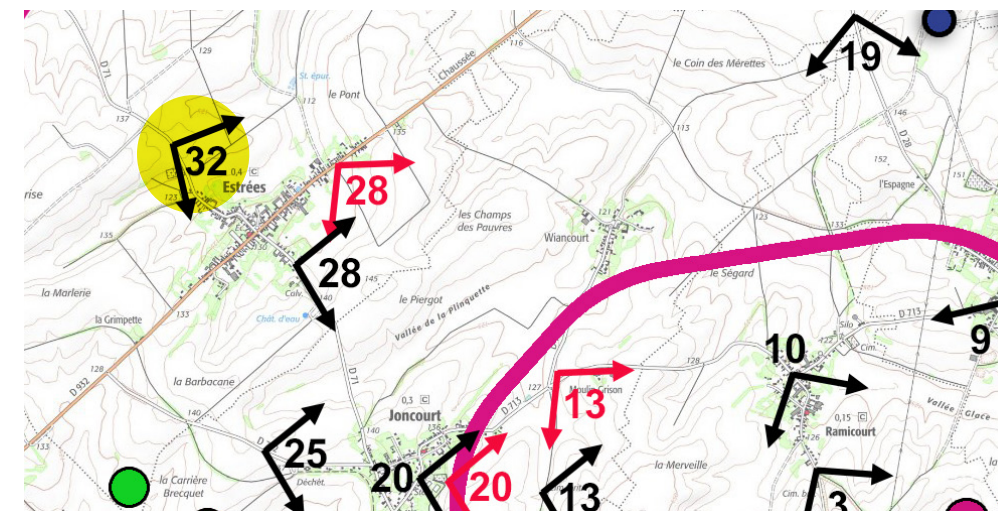
PM 32 - Depuis la D71 au nord d'Estrées

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Estrées se trouve au nord-ouest du périmètre rapproché. C'est un village rue traversée par la D932, axe secondaire de traversée du territoire. Il est implanté dans une légère dépression topographique par rapport à la zone de projet et montre une ceinture arborée et bocagère plutôt préservée. Plusieurs points de vue ont été réalisés depuis cette commune. Ce deuxième et dernier point de vue est pris au niveau la D71 mais cette fois-ci au nord-ouest du bourg.

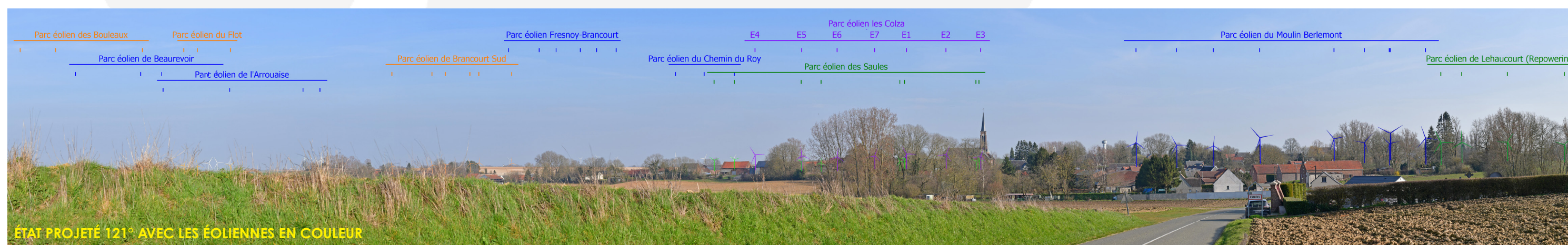
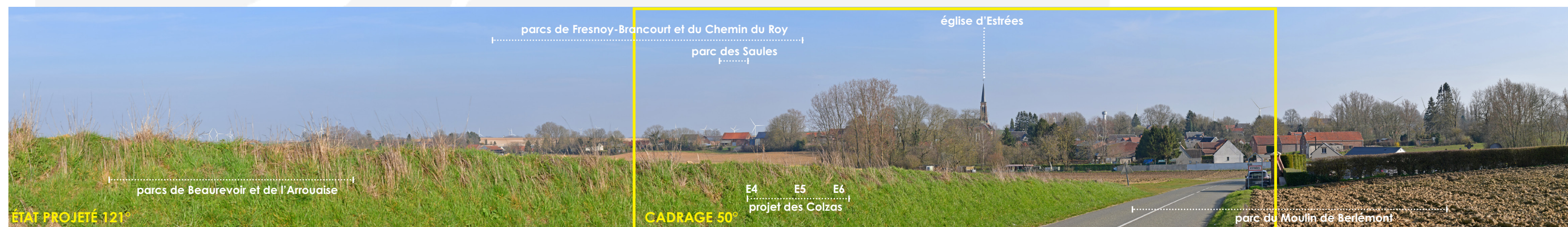
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet est partiellement visible (une éolienne) et émerge légèrement au-dessus de la silhouette du bourg. L'éolienne visible ne montre pas de surplomb et les covisibilités avec le contexte éolien existant sont faibles.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard de la perception claire d'une éolienne mais sans effet de surplomb ou de covisibilités majeures. Pas de phénomène de saturation (quelques éoliennes visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 121°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 4.85 KM (E4)



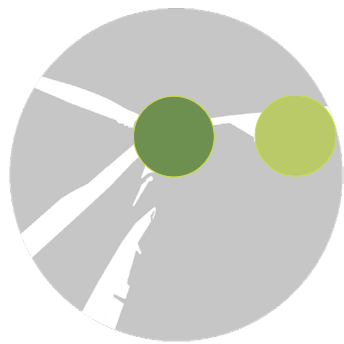


PM 32 - Depuis la D71 au nord d'Estrées



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





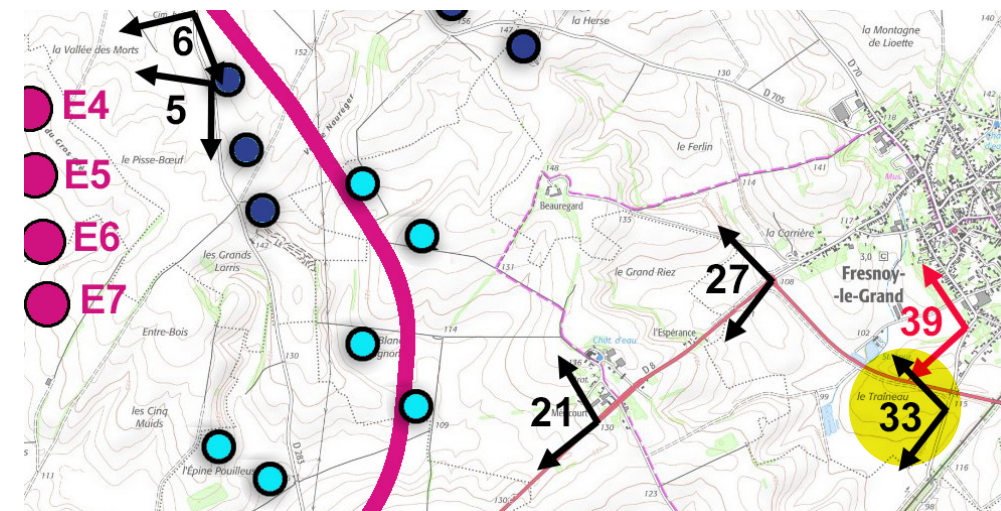
PM 33 - Depuis la D70 au sud de Fresnoy-le-Grand

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Fresnoy-le-Grand est le pôle urbain le plus proche du projet. Il est contourné par la D28, axe majeur de traversée du territoire. Il montre un tissu bâti groupé implanté en partie dans une dépression topographique. Il montre une ceinture arborée et bocagère qui est ici bien présente sur la frange ouest de la ville qui est tournée vers le projet. Par ailleurs, la ville est parcourue par le GR655 (itinéraire emprunté les chemins de Compostelle). Plusieurs points de vue ont été réalisés sur la ville et ses abords. Ce deuxième point de vue est pris depuis la D70 au pied de la D8 ici surélevée.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement de la ligne d'horizon en arrière-plan du parc des Saules. Il montre des covisibilités légères avec les parcs de Fresnoy-Brancourt et Chemin du Roy.

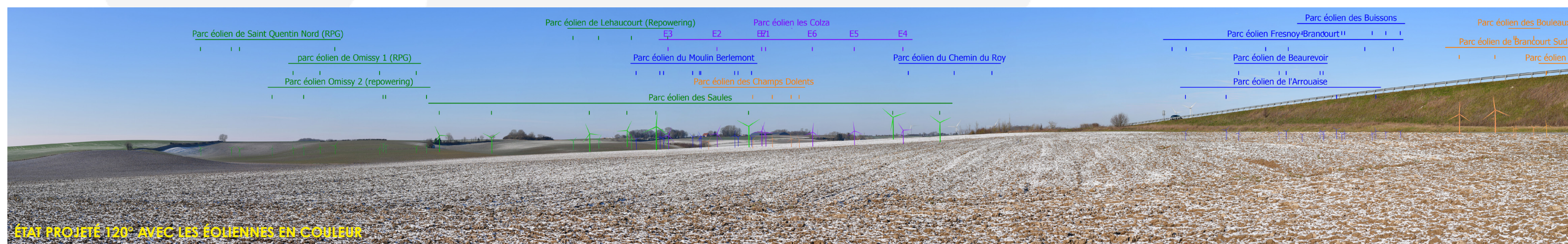
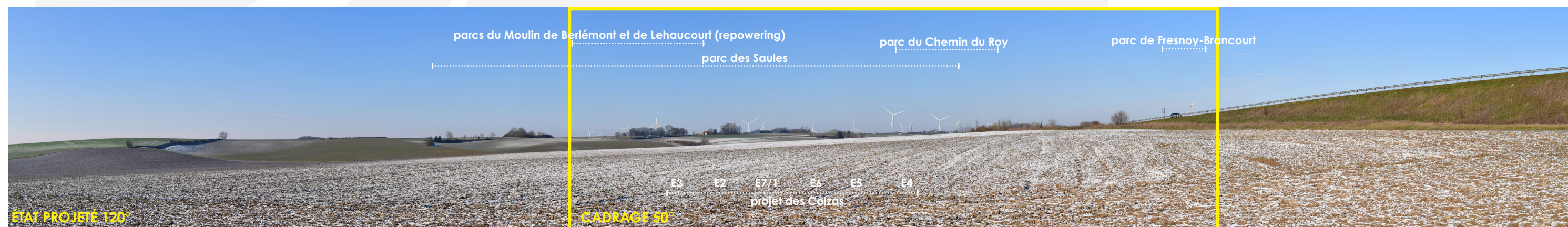
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard du niveau de perception du projet par rapport au contexte éolien pré-existant. Pas de phénomène de saturation (quelques éoliennes visibles).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120°

DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5 KM (E7)





PM 33 - Depuis la D70 au sud de Fresnoy-le-Grand



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



	parc des Saules								
E3	E2	E7/1	E6	E5	E4				
parcs du Moulin de Bertémont et de Lehaucourt (repowering)			projet des Colzas		parc du Chemin du Roy			parc de Fresnoy-Brancourt	

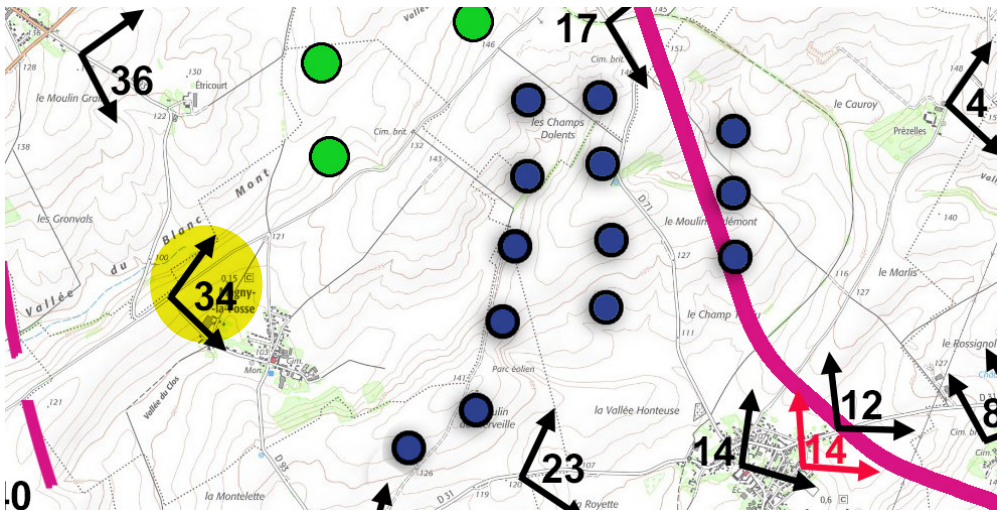


PM 34 - Depuis la D93 au nord-ouest de Magny-la-Fosse

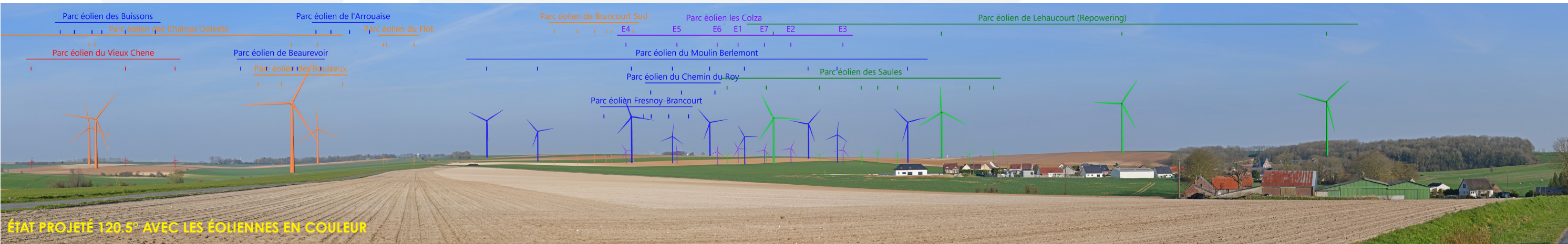
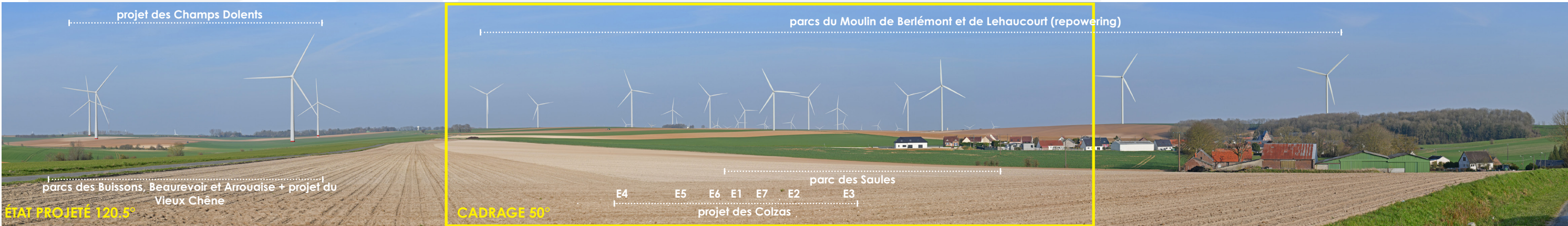
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Magny-la-Fosse se trouve au sud-ouest du périmètre rapproché. Le bourg est implanté dans une légère dépression topographique mais montre quelques habitations récentes sur le haut de versant. Il n'est pas concerné par du patrimoine d'intérêt mais la présence des parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont dans son environnement proche le rend sensible aux phénomènes de densification. Le point de vue est pris au nord-ouest sur le plateau agricole à proximité du bourg.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge de la ligne d'horizon en arrière-plan des parcs du Moulin de Berlémont et de Lehaucourt et avant-plan du parc des Saules. Il montre d'autres covisibilités avec le parc de Fresnoy-Brancourt et du Chemin du Roy. Au regard de la présence éolienne au premier plan, le projet ne génère aucun surplomb sur l'habitat.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Faible au regard du niveau de perception du projet par rapport au contexte éolien pré-existant. Des phénomènes de saturation se font sentir auxquels le projet participe (cumuls de parcs et de projet dans un même cadrage).

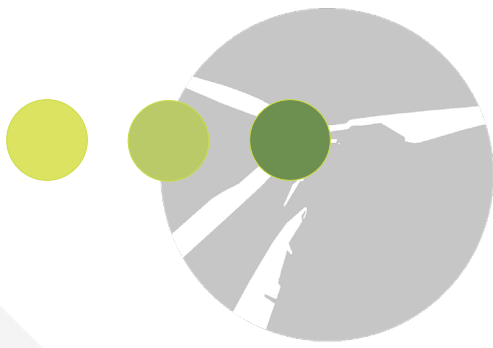


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.5°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.13 KM (E3)





PM 34 - Depuis la D93 au nord-ouest de Magny-la-Fosse



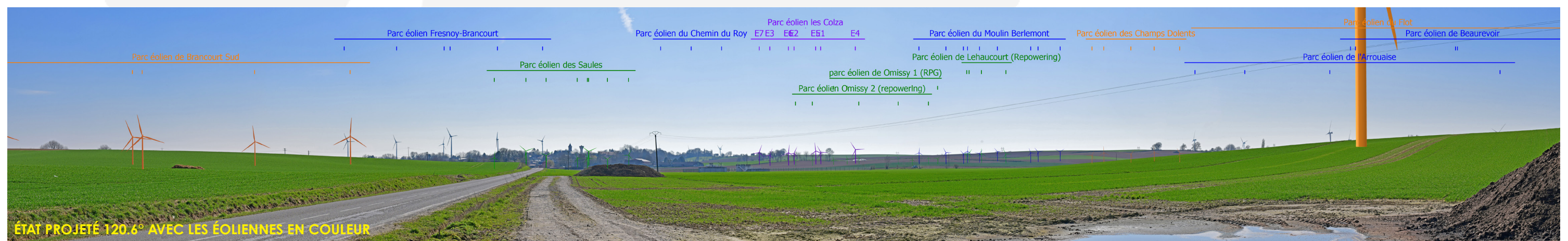
VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement dans la continuité de la silhouette du bourg de Brancourt-le-Grand. Il montre des covisibilités avec les parcs de Fresnoy-Brancourt, du Chemin du Roy, des Saules ainsi qu'avec quelques éoliennes du parc de l'Arrouaise. D'autres covisibilités potentielles pourraient survenir avec les projets du Flot et de Brancourt-Sud.

FAIBLE au regard du niveau de perception du projet par rapport au contexte éolien pré-existant. Pas de phénomène de saturation (plusieurs parcs visibles mais de manière partielle).



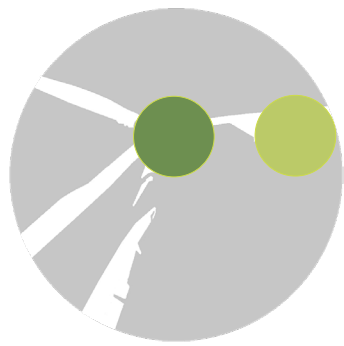


PM 35- Depuis la D70 entre Prémont et Brancourt-le-Grand



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





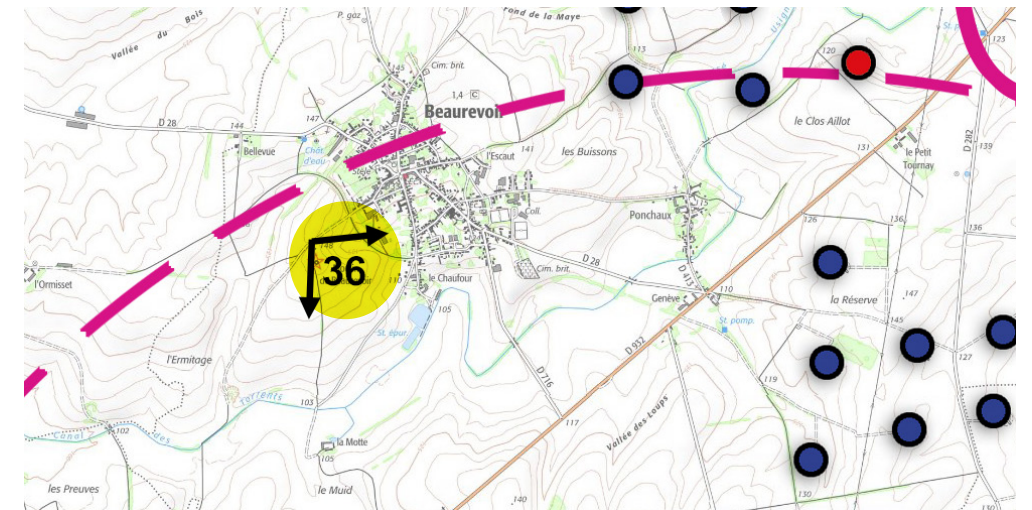
PM 36 - Depuis les abords du moulin de Beaurevoir

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Le bourg de Beaurevoir se trouve au nord-ouest du périmètre rapproché. Il compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques, un ancien moulin, qui se situe à l'écart du bourg. Depuis ses abords, un large panorama s'ouvre sur les plateaux agricoles environnants et sur le contexte éolien qui s'y trouve.

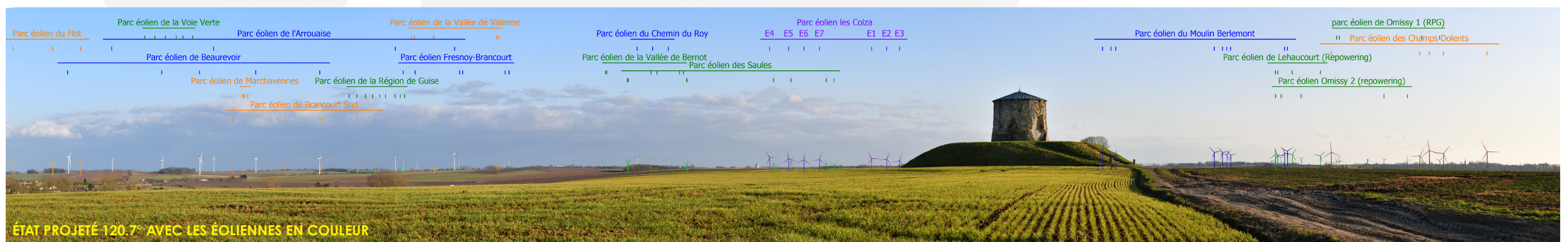
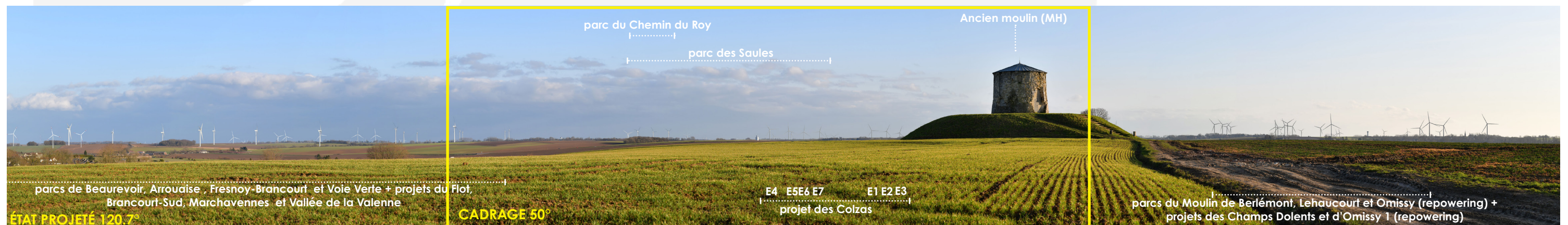
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge clairement de la ligne d'horizon et dans la fenêtre de l'édifice. La distance au projet évite tout surplomb possible sur ce dernier. Le projet montre des covisibilités avec les nombreux parcs visibles et leur cumul génère un phénomène d'étalement par l'éolien.

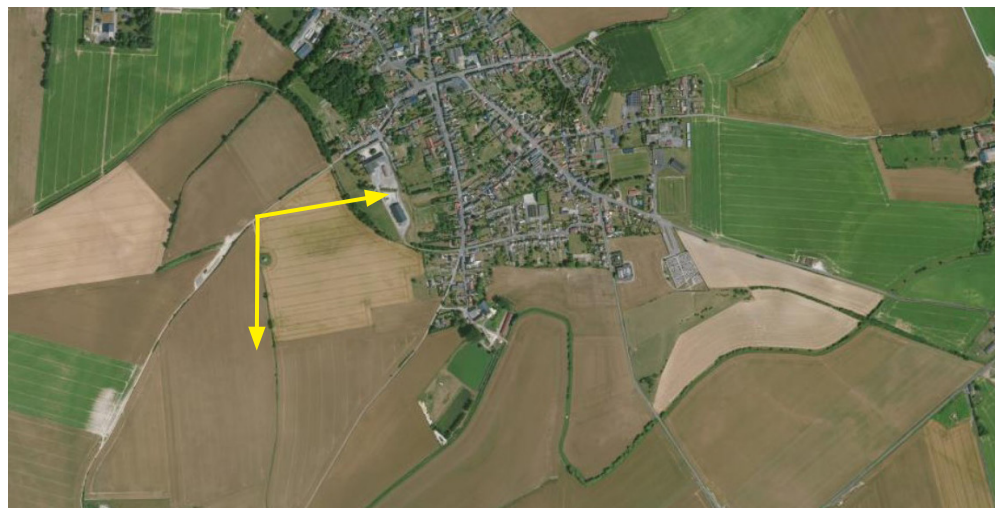
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard du contexte éolien pré-existant et par rapport à l'absence de concurrence visuelle vis-à-vis de l'édifice. Des phénomènes de saturation se font sentir auxquels le projet participe en s'inscrivant dans un angle à l'heure actuelle inoccupé.

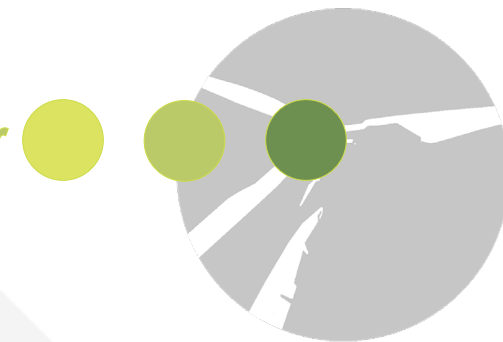


ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.7°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.39 KM (E4)



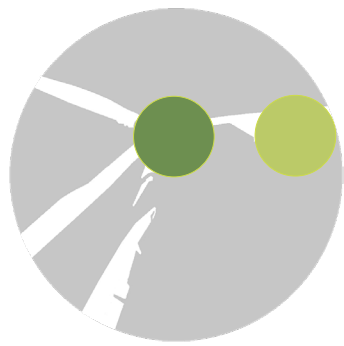


PM 36 - Depuis les abords du moulin de Beaurevoir



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





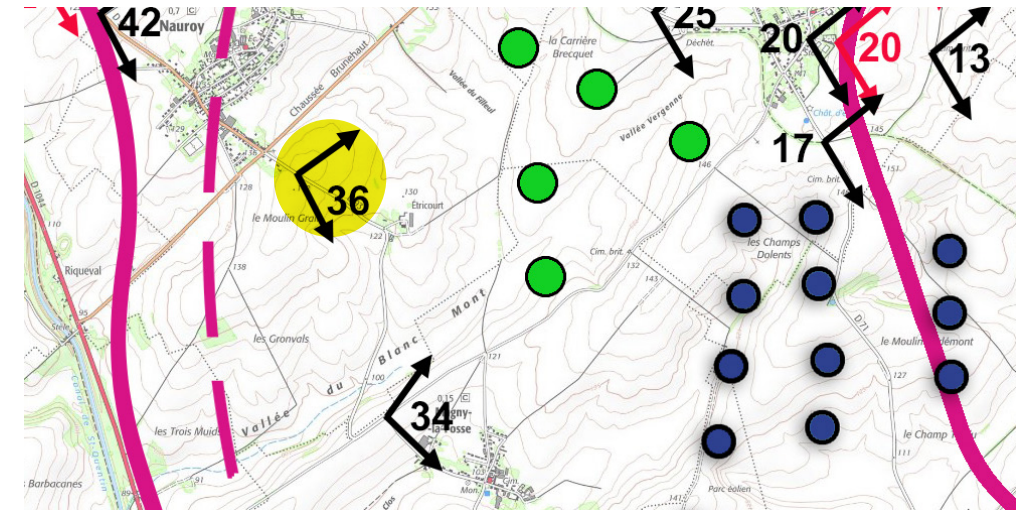
PM 37 - Depuis la D93 entre Nauroy et Etricourt

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Les zones d'habitat de Nauroy et Etricourt se trouvent à l'ouest du périmètre rapproché. Ils sont desservis par la D932 (chaussée Brunehaut). Ils se trouvent à l'ouest du pôle éolien formé par les parcs de Lehaucourt, Moulin de Berlémont dont l'un fait l'objet d'un projet de repowering et l'autre encore non construit. L'arrière-plan est marqué le pôle éolien constitué des parcs des Saules, de Fresnoy-Brancourt et du Chemin du Roy.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge dans l'interstice des deux entités éoliennes évoquées en amont. Il vient densifier le panorama mais ne génère pas d'angles visuels supplémentaires occupés par l'éolien.

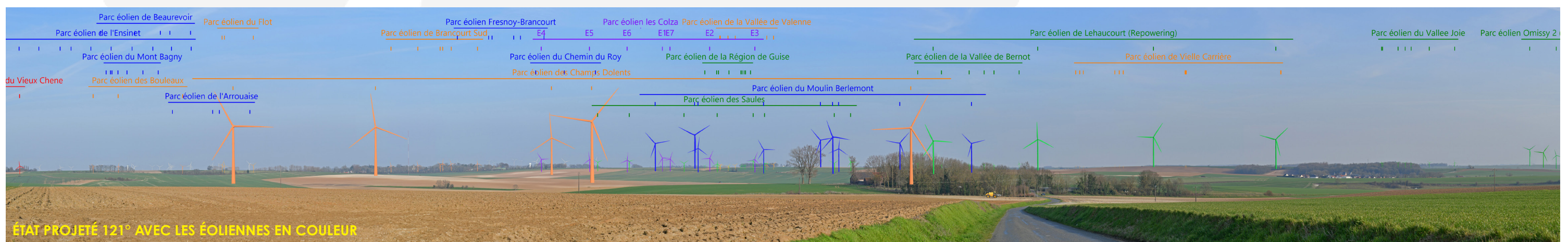
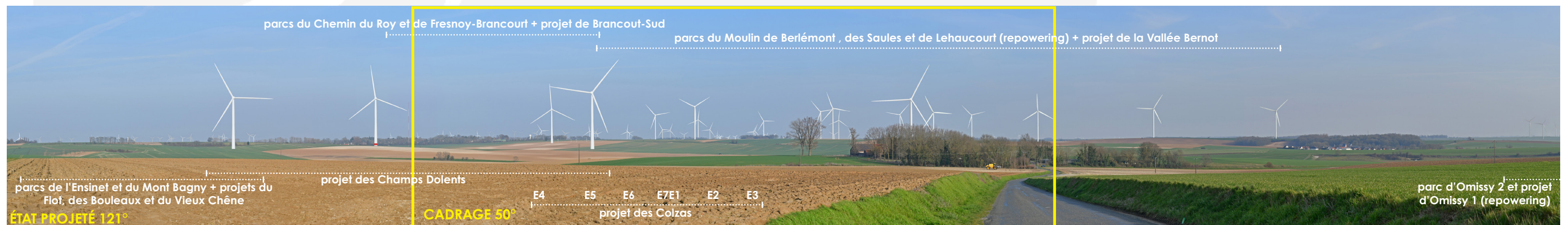
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard du contexte éolien pré-existant. Des phénomènes de saturation se font sentir auxquels le projet participe en s'inscrivant entre deux entités éoliennes.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 121°

DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.54 KM (E1)





PM 37 - Depuis la D93 entre Nauroy et Etricourt



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



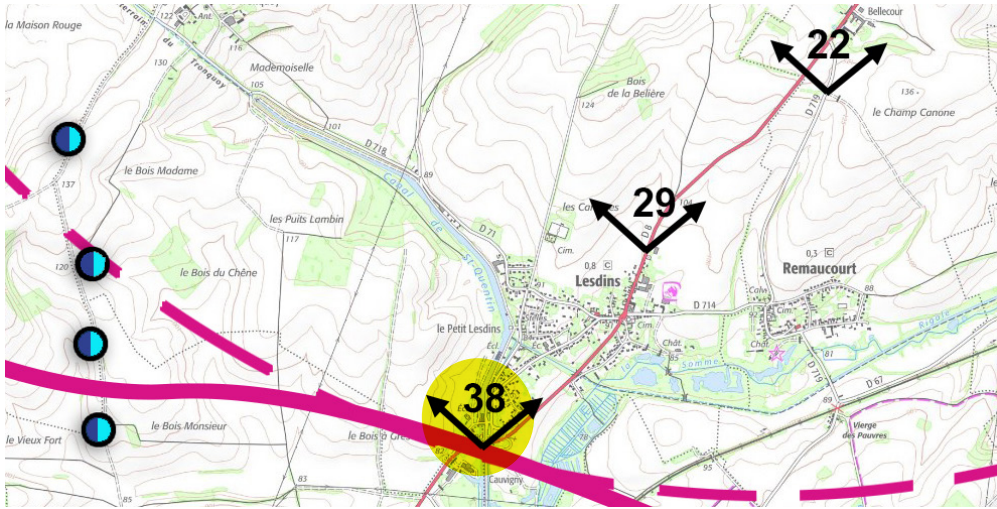


PM 38 - Depuis la D8 au franchissement du canal de St-Quentin au nord d'Omissy

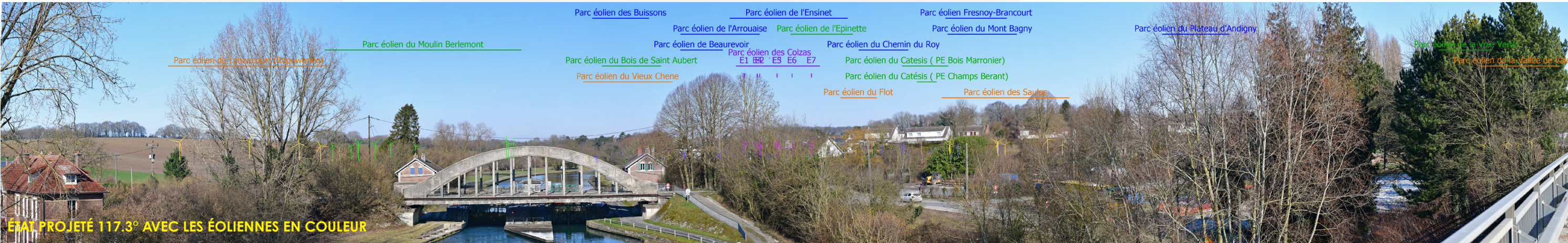
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La D8 est un des axes majeur du périmètre d'étude. Au sud du périmètre rapproché elle franchit le canal de St-Quentin entre Lesdins et Omissy et se trouve dans l'axe du projet. Le point de vue se trouve par ailleurs dans le périmètre de vigilance du belvédère emblématique de St-Quentin.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX :
Le projet n'est pas visible grâce au cumul de micro-reliefs et de végétation.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Nul. Pas de phénomène de saturation (aucune éolienne visible).



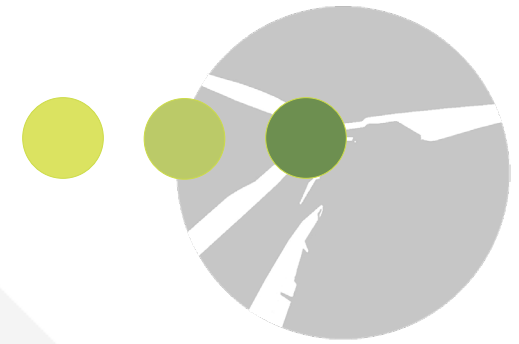
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 117.3°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.57 KM (E3)





VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°

PM 38 - Depuis la D8 au franchissement du canal de St-Quentin au nord d'Omissy



projet des Colzas

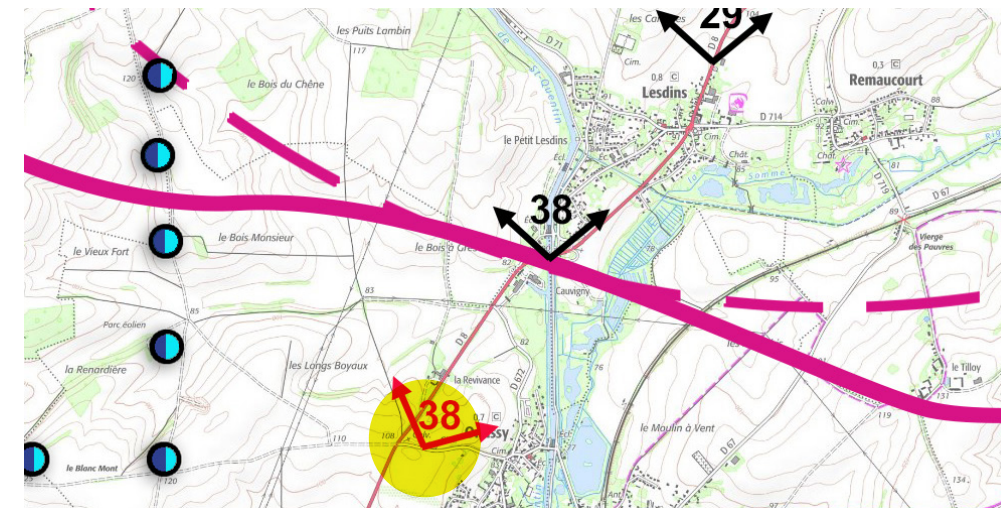


PM 38 refait - Chemin de l'Arbre l'ouest d'Omissy (cimetière communal)

Dans le cadre des demandes de compléments, le PM 38 a été refait de manière à montrer un autre de point de vue entre St-Quentin et Lesdins. Ce nouveau point de vue est pris sur le chemin de l'Arbre depuis le parking du cimetière d'Omissy.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet n'est pas visible grâce à la végétation présente en avant-plan.

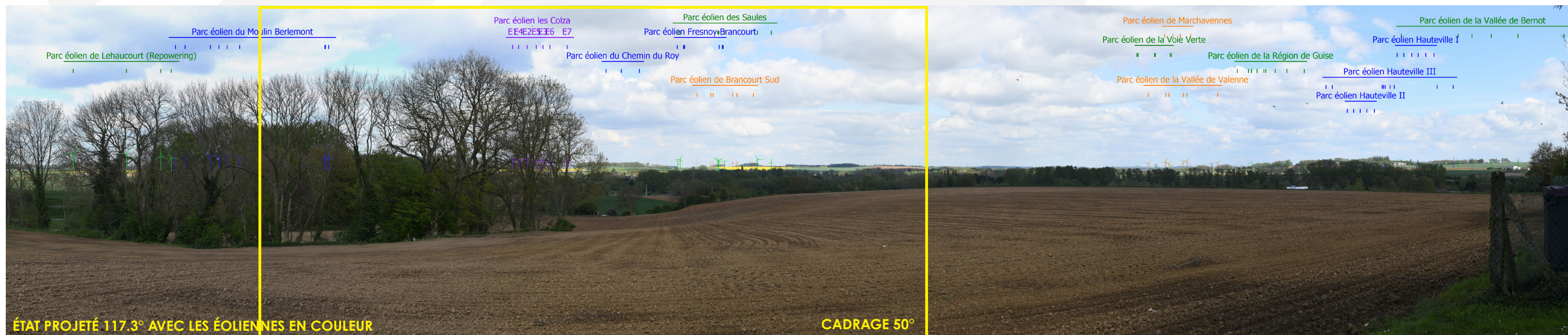
NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Nul.



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 117.3°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 6.80 KM (E3)



ÉTAT INITIAL 117.3°

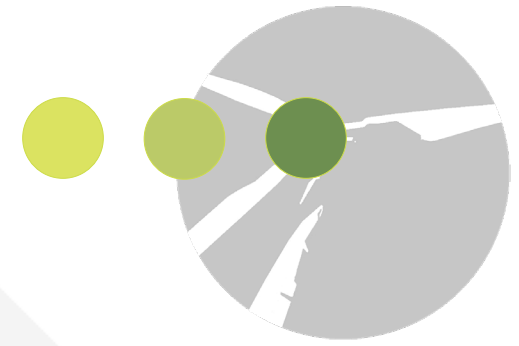


ÉTAT PROJETÉ 117.3° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR

CADRAGE 50°

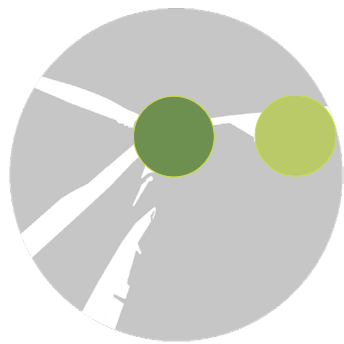


PM 38 refait - Chemin de l'Arbre l'ouest d'Omissy (cimetière communal)



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°





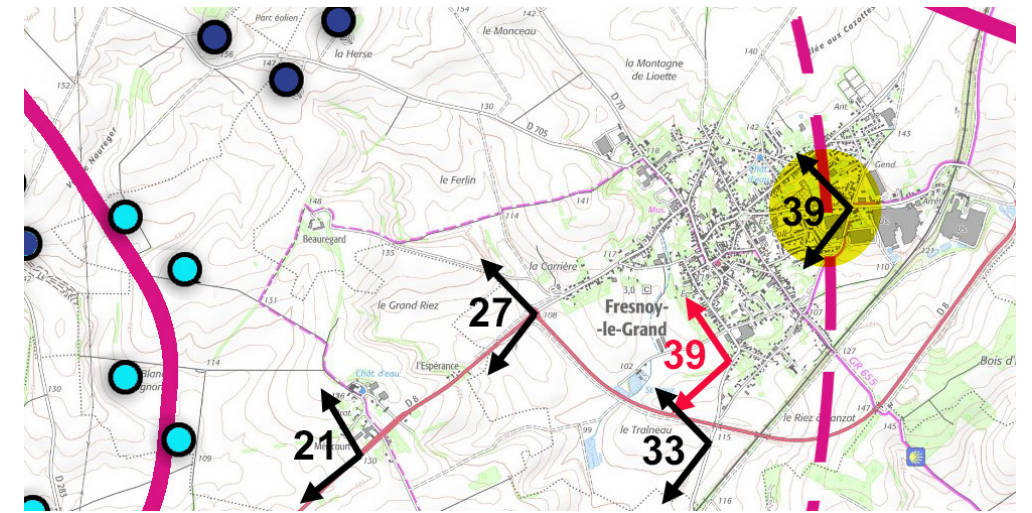
PM 39 - Rue Deguise à l'est de Fresnoy-le-Grand

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Fresnoy-le-Grand est le pôle urbain le plus proche du projet. Il est contourné par la D28, axe majeur de traversée du territoire. Il montre un tissu bâti groupé implanté en partie dans une dépression topographique. Il montre une ceinture arborée et bocagère qui est ici bien présente sur la frange ouest de la ville qui est tournée vers le projet. Par ailleurs, la ville compte un édifice protégé au titre des Monuments Historiques et elle est parcourue par le GR655 (itinéraire emprunté les chemins de Compostelle). Plusieurs points de vue ont été réalisés sur la ville et ses abords. Ce troisième point de vue est pris depuis la rue Deguise qui se trouve dans l'axe du projet.

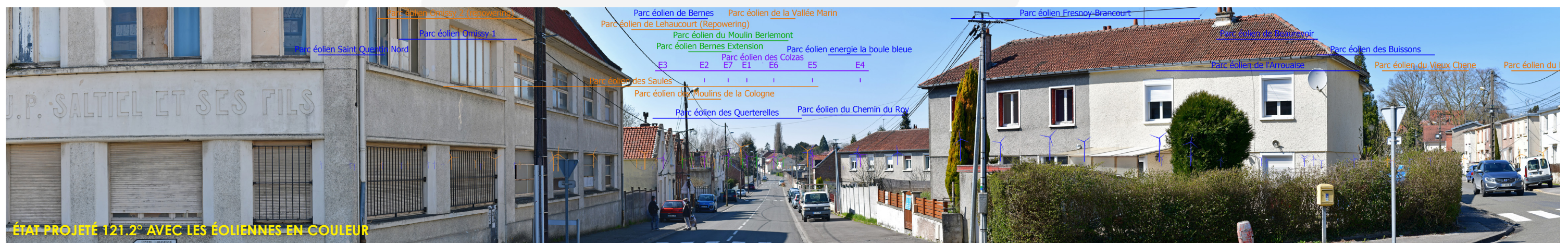
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet n'est pas visible grâce au cumul de micro-reliefs et de végétation.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Nul. Pas de phénomène de saturation (aucune éolienne visible).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 121.2°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.78 KM (E7)





PM 39 - Rue Deguise à l'est de Fresnoy-le-Grand



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



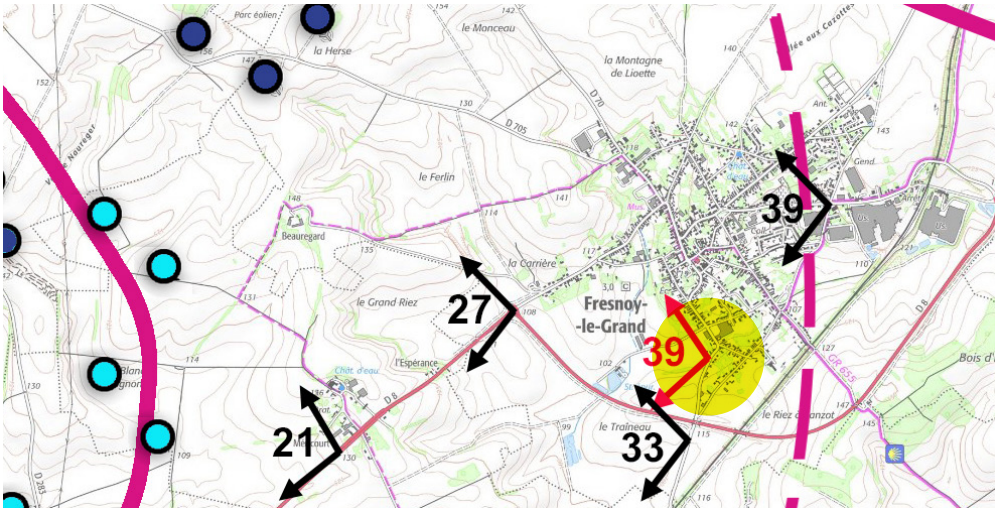


PM 39 refait - Rue de Croix (D70) au sud de Fresnoy-le-Grand

Dans le cadre des demandes de compléments, le PM 39 a été refait de manière à montrer un autre de point de vue depuis Fresnoy-le-Grand. Ce nouveau point de vue est pris depuis la rue de Croix ou D70 au sud de la ville.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement de la ligne d'Horizon dans la continuité visuelle du parc du Chemin du Roy et en arrière-plan du parc des Saules. D'autres covisibilités s'opèrent avec le parc plus proche de Fresnoy-Brancourt.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :
Faible au regard de son niveau de perception au-dessus de l'horizon boisé, et au regard du contexte éolien pré-existant dans le panorama et en avant-plan. Pas de phénomène de saturation (présence de filtres en avant-plan).



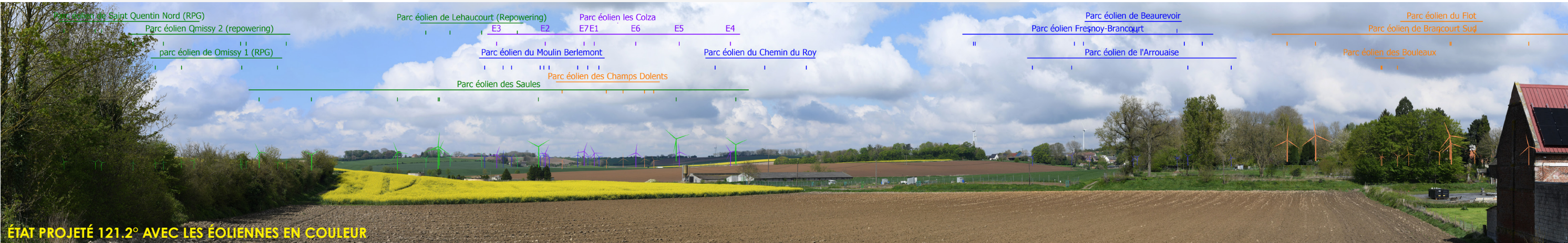
ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 121.2°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 5.06 KM (E7)



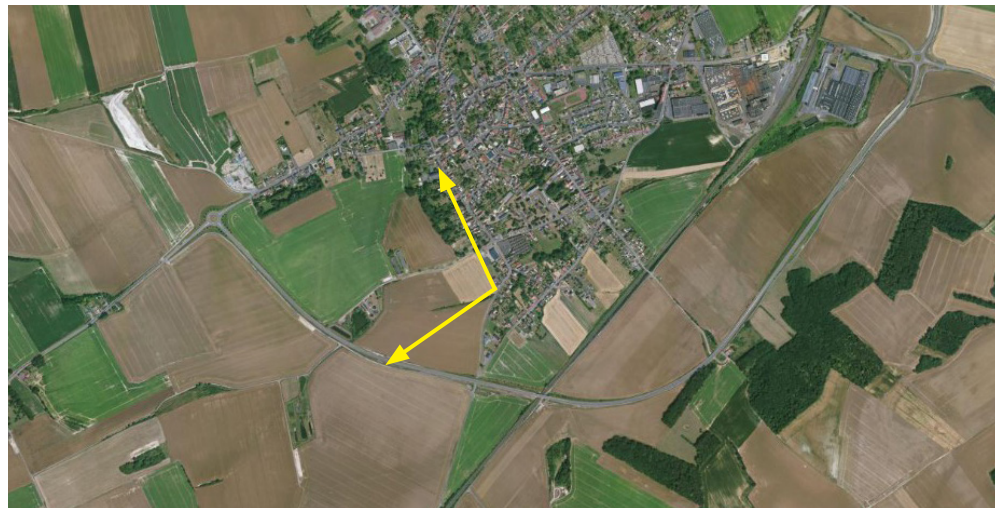
ÉTAT INITIAL 121.2°



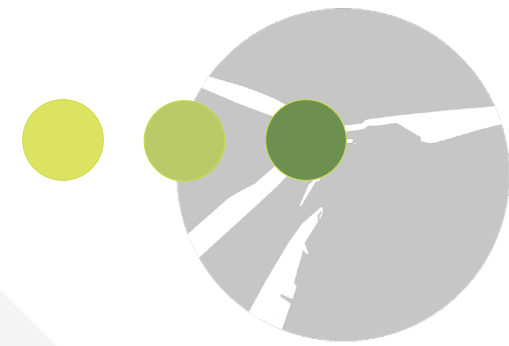
ÉTAT PROJETÉ 121.2°



ÉTAT PROJETÉ 121.2° AVEC LES ÉOLIENNES EN COULEUR



PM 39 refait - Rue de Croix (D70) au sud de Fresnoy-le-Grand



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E3

E2

E1

E7

E6

E5

E4

projet des Colzas

parc des Saules

parc de Fresnoy-Brancourt

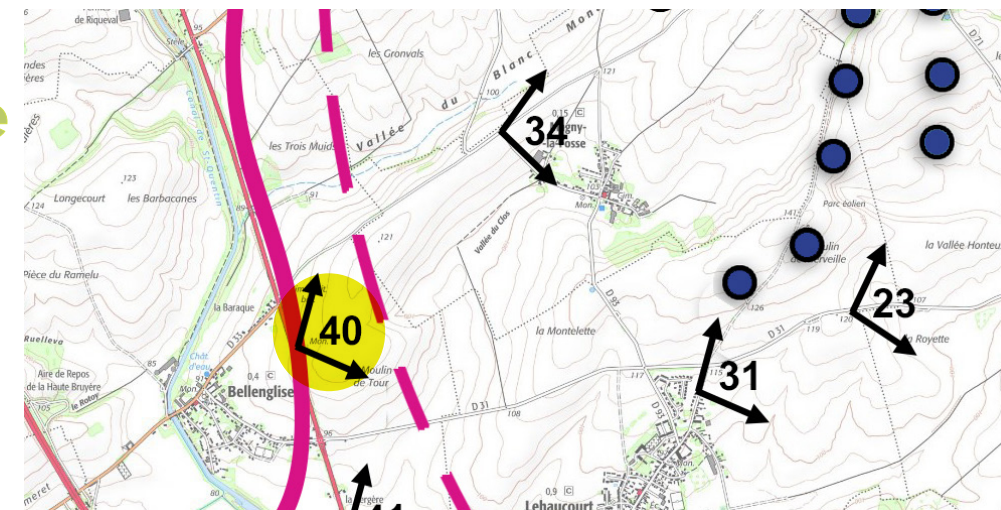
PM 40 - Depuis la D1044 au nord-est de Bellenglise

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La D1044 est un des axes majeurs de traversée du territoire qui passe en frange sud-ouest du périmètre rapproché. Depuis cet axe de larges panoramas s'ouvrent sur les plateaux du Vermandois. Plusieurs sites de mémoire se trouvent le long de cet axe. Par ailleurs, cet axe longe en partie le canal de St-Quentin. Plusieurs points de vue ont été pris le long de cet axe. Ce premier point de vue est pris aux abords d'un monument commémoratif au nord-est de Bellenglise.

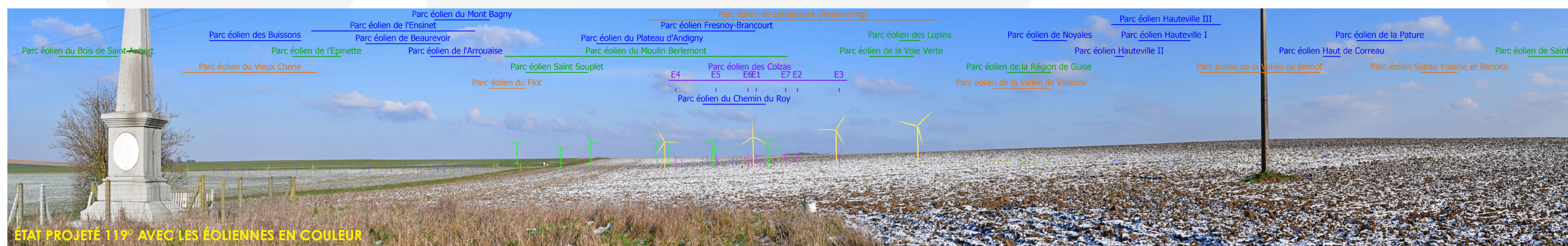
NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement de la ligne d'horizon en arrière-plan des parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. Les effets de bombement du plateau agricole évitent tout autre covisibilité avec d'autres entités éoliennes dans le périmètre rapproché.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Faible au regard de la perception partielle du projet du contexte éolien pré-existant et en devenir. Pas de phénomène de saturation (un pôle éolien visible mais groupé).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 119°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 6.41 KM (E3)





PM 40 - Depuis la D1044 au nord-est de Bellenglise



VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E4 E5 E6 E1 E7 E2 E3
| |
projet des Colzas

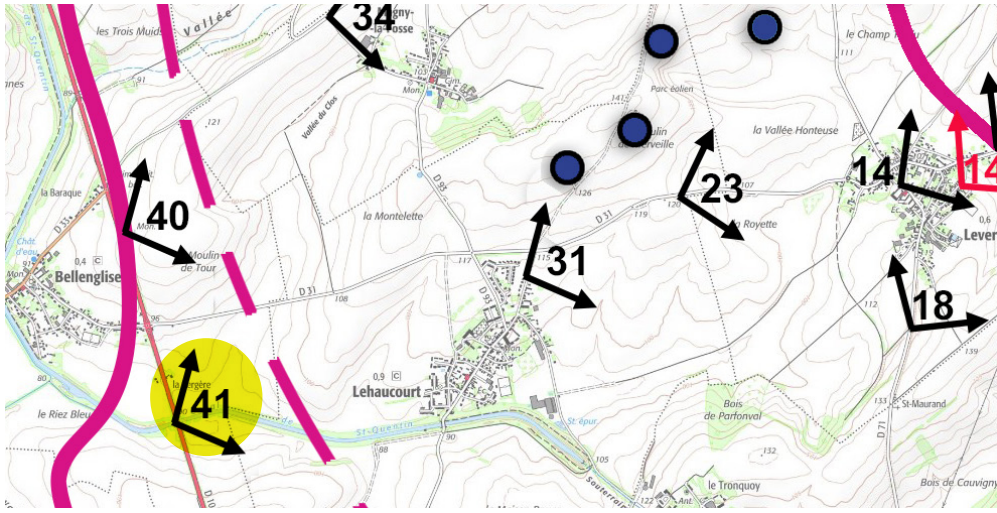
| |
parc du Moulin de Berlémont + projet de repowering de Lehaucourt

PM 41 - Depuis la D1044 au franchissement du canal de St-Quentin au sud-est de Bellenglise

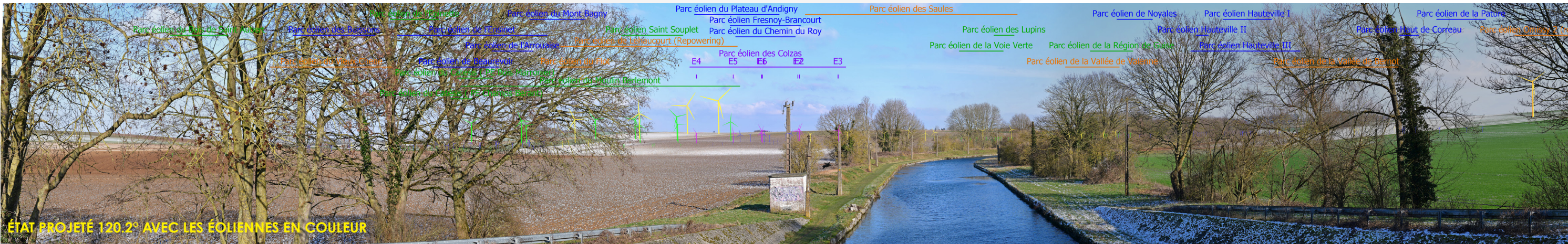
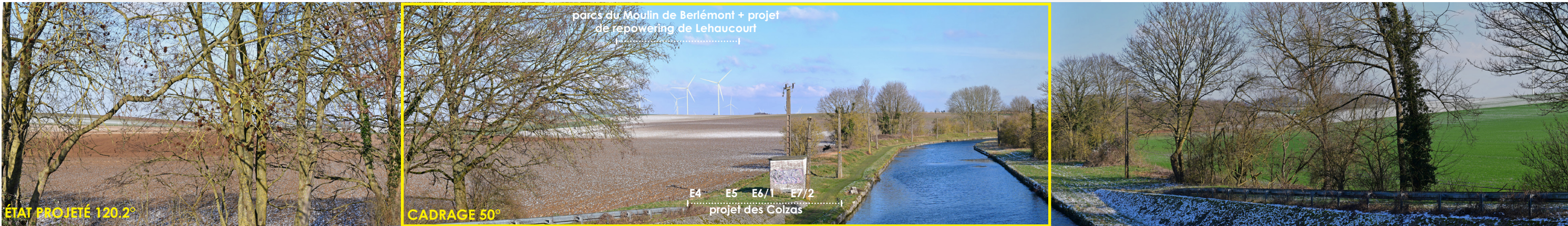
JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : La D1044 est un des axes majeurs de traversée du territoire qui passe en frange sud-ouest du périmètre rapproché. Depuis cet axe de larges panoramas s'ouvrent sur les plateaux du Vermandois. Plusieurs sites de mémoire se trouvent par ailleurs le long de cette voie (voir PM40). Par ailleurs, cet axe longe en partie le canal de St-Quentin. Plusieurs points de vue ont été pris le long de cet axe. Ce deuxième point de vue est pris au franchissement du canal de St-Quentin au sud-est de Bellenglise.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet émerge partiellement de la ligne d'horizon en arrière-plan et en continuité des parcs de Lehaucourt et du Moulin de Berlémont. Les effets de bombement du plateau agricole évitent tout autre covisibilité avec d'autres entités éoliennes dans le périmètre rapproché.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION : Faible au regard de la perception partielle du projet du contexte éolien pré-existant et en devenir. Pas de phénomène de saturation (quelques éoliennes visibles et présence de filtres arborés le long du canal).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.2°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 6.49 KM (E3)





PM 41 - Depuis la D1044 au franchissement du canal de St-Quentin au sud-est de Bellenglise

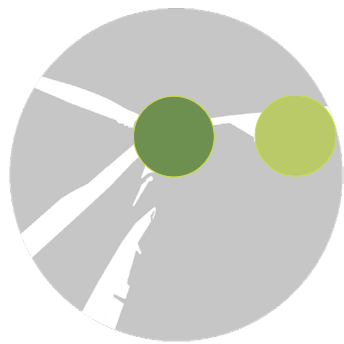


VUE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISTE À 50°



E4 E5 E6/1 E7/2
projet des Colzas

parcs du Moulin de Berlémont + projet
de repowering de Lehaucourt



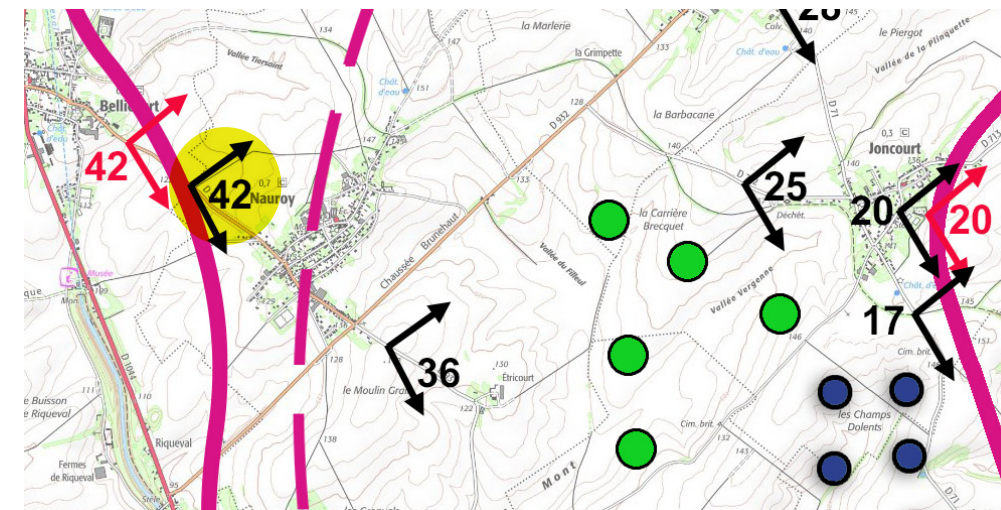
PM 42 - D93 entre Bellicourt et Nauroy

JUSTIFICATION DU POINT DE VUE : Nauroy est une zone d'habitat s'inscrivant en limite ouest du périmètre rapproché. Elle est desservie par la D93 qui se trouve dans l'axe du projet. Par ailleurs, le bourg se situe entre deux polarités éoliennes formées par le parc de Quenterelles à l'ouest et les parcs de Lehaucourt et Moulin de Berlémont à l'est.

NIVEAU DE PERCEPTION ET INTERACTIONS AVEC D'AUTRES PARCS ÉOLIENS OU DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX : Le projet n'est pas visible car le paysage au premier plan montre des micro-reliefs évitant toute interaction avec le bourg.

NIVEAU D'IMPACT DU PROJET / PHÉNOMÈNES DE SATURATION :

Nul. Pas de phénomène de saturation (quelques pales visibles et présence d'une ceinture arborée de Nauroy).



ANGLE DE PRISE DE VUE INITIAL : 120.8°
DISTANCE DE L'ÉOLIENNE DU PROJET LA PLUS PROCHE : 6.77 KM (E1)

